



Entreprise fermé pour congé

Par Brice03

Bonjour Tous ,

J'ai été embauché en CDI cela vas faire 3 mois . Je travaille dans une entreprise de distribution automatique de café ou j'occupe le poste de technicien et aussi d'approvisionneur . En faite le clients ou je me rend pour travaillé vas fermé l'entreprise pendant 3 semaines . J'aimerais savoir quels sont mes droits et ce que je dois accepté ou pas de la part de mon employeur .

Merci pour vos conseilles .